

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 79 (1952)
Heft: 6

Artikel: Au pays d'Amont : (patois du Pays d'Enhaut) : entzu le patoijans = chez les patoisans
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AU PAYS D'AMONT

(patois du Pays d'Enhaut)

Entzu le patoijans

Dechando à né quaranté quatre patoijans dou Pays d'Amont ché chont runkontra à l'Hôtel Valrose entzu Paul Cottier à Rodzomont pô marena et pacha la nê eunchubié. Lay avai mimameint Djian Pierro de lè Savolè quâ pas jau poirè dé déchendre dy la Forha et pacha là Moché pô veni fratrenija avoi lé jamis. Fadai vaire la dzouyio, l'untrun, lè productions, lè tzants kant pas démarra tant tié ou matun, totés haut tithes biantzes dancivant ko dy dzounés tzacon chun badivé à tzavon. Lo choupâ lè jau on régal. Lé déchu on ché badi rundez vous por oun autro yiadzo. Vive le patois, lé patoijans que chont ancora tôt vedzets et pas pris d'abdiqua l'anchian langadzo que daté, à chen que no ja de nouthra checrétère Madame Bovay, dy déyant que konstruijant la Thor dé Babel, paut ithré bun !

Chez les patoisans du Val-de-Joux

Des séances de patoisans « combiers » ont eu lieu la dernière semaine de janvier au Sentier, au Solliat, au Brassus, aux Bioux et à L'Orient, très joliment animées par notre dévoué secrétaire M. Oscar Pasche. En ces cinq endroits, les amis du vieux langage ont répondu à l'appel de notre excellent collaborateur Pierre D'amond et ont assisté à ces « tenâbllia » locales, agrémentées de projections et de chansons du terroir. Elles se sont prolongées partout jusque très tard la soirée, au milieu des vieux refrains et des bonnes histoires de Marc à Louis et d'autres. Au Solliat en particulier, ces amis ont entonné les chansons de leur jeune temps, faisant entendre leurs voix restées fraîches et mélodieuses malgré l'âge. Ce furent de belles heures.

Chez les patoisans

Samedi soir quarante-quatre patoisans du Pays d'Enhaut se sont rencontrés à l'Hôtel Valrose, chez Paul Cottier, à Rougemont, pour souper et passer la nuit (la soirée) ensemble. Il y avait même Djean-Pierro de lè Savolè (M. Henri Nicolier) qui n'a pas eu peur de descendre de La Forclaz et passer les Mosses pour venir fraterniser avec les amis. Il fallait voir la joie, l'entrain, les productions, les chants qui n'ont pas arrêté jusqu'au matin ; toutes ces têtes blanches dansaient comme des jeunes, chacun s'en donnait à cœur joie. Le souper fut un régal. Là-dessus on s'est donné rendez-vous pour une autre fois. Vive le patois, les patoisans qui sont encore fort actifs (tout « vigouces ») et pas près d'abdiquer l'ancien langage qui date, à ce que nous a dit notre secrétaire, Madame Bovay, du temps de ceux qui construisaient la Tour de Babel... peut-être bien !

Va-t-on démolir l'ancienne cure d'Oron ?

On lit dans la Revue :

La Municipalité a reçu une offre de 120 000 francs d'une personne qui désirait acheter l'ancienne cure d'Oron afin d'en éviter la démolition. Le Conseil communal vient de se prononcer.

A une forte majorité, il a décidé de ne pas vendre, mais par 18 voix contre 16 il a aussi refusé un amendement demandant que le bâtiment soit conservé par la commune.

L'avenir de ce bel édifice n'est donc toujours pas assuré.

* * *

Va-t-on laisser faire ?